

Chronique de Québec

Mardi, veille de Noël.

J'avance d'une journée ma chronique de la semaine, voulant, comme tout le monde passer le grand jour de Noël dans le repos et la jubilation.

Nos députés à la législature ont fini leurs travaux législatifs samedi dernier. Une des excellentes mesures qu'ils ont passées, quant à ce qui concerne Québec, est le retrait de la charte et des privilèges de l'association des débardeurs.

Le commerce de la ville devra en bénéficier dans une large proportion, car le travail de ces ouvriers de bord, comme on les appelle ici, était coalisé depuis des années pour exploiter les propriétaires et les armateurs de navires, à tel point que notre port était à peu près déserté.

Il a fallu, après avoir épuisé tous les moyens de conciliation inutilement, employer les moyens de rigueur. Les plus revêches croient encore pouvoir au printemps continuer à imposer leurs conditions exorbitantes quant aux salaires et aux modes de travail. C'est en quoi ils se trompent, car s'ils se coalisent à cette fin et veulent faire de l'obstruction, ils tomberont sous le coup des lois criminelles et devront être soumis à une repression énergique de la part des autorités.

D'une manière générale, du reste, il est bon que ceux des chefs ouvriers qui rendent tant de services à leurs confrères par leurs revendications nombreuses et intelligentes, n'oublient pas que la liberté du travail doit en être le véritable principe.

Un grand entrepreneur me disait, ces jours derniers, qu'il avait été privé d'employer des ouvriers habiles et qu'il avait dû confier des travaux importants à des ouvriers de deuxième ordre qui n'avaient donné que peu de satisfaction, par suite de certaines ententes, qui limitent d'une façon préjudiciable la liberté qu'a le patron de choisir ses employés. Pour ajuster les choses, et faire tomber de nouveaux revenus dans le coffre municipal, il a été proposé d'imposer une forte taxe à ceux des non-résidents qui viendraient faire concurrence aux contribuables de la ville. Une chose qu'il ne faut pas perdre de vue dans cette distribution du travail, c'est l'intérêt public et non pas celui de telle ou telle association.

Pour ce qui est du commerce en particulier, il est hors de doute qu'il se sustente avec les commandes venues du dehors et que c'est l'argent venu de la campagne qui le rend prospère. A ce point de vue, toute la fin de la semaine dernière a laissé à désirer. Après des froids sibériens, nous avons eu une période de dégels et de pluies qui ont rendu les chemins impraticables et interrompu presque totalement les communications. Beaucoup de voitures d'été ont fait leur réapparition dans les rues de la ville qui sont dans un état affreux. Les affaires en ont été considérablement dépréciées. Comme diversion, et dans le but d'attirer la pratique quand même, il est devenu de mode, dans la plupart des magasins, d'adopter ce qu'on appelle le "Bargain Day."

On en a d'abord institué un par semaine, puis deux, puis l'on en est venu, en certains endroits, à annoncer un

Bargain Day continu! C'est un engouement qui prouve jusqu'à quel point nous avons la manie de l'imitation. Plusieurs s'y laissent prendre, il est vrai, et nous croyons qu'en effet il s'opère des réductions réelles sur beaucoup de marchandises; ce qui nous paraît excessif, toutefois, c'est cette course générale à la réduction, qui laisserait supposer qu'auparavant nos marchands se donnaient la main pour exploiter le public, ce qui certainement n'est pas vrai. Dans les nouveautés, on signale encore la disparition d'une maison importante de la rue Saint-Jean. Cette partit de rue est malchanceuse pour cette ligne d'affaires; sur les trois magasins de nouveautés qui s'y trouvaient, deux ont fermé leurs portes depuis un mois.

EPICERIES

La semaine a été très active, malgré les chemins défectueux. La collection est, nous dit-on, satisfaisante et les prix plus fermes.

Les sirops Barbades No 1, sont épuisés et le marché ne se compose plus que de qualités inférieures que nous cotons comme suit :

Barbades en tonnes, 34 à 35c; tierce 35 à 36c et en quart 36 à 37c.

Sucres : Brun, 3½ à 3¼c; jaunes, 3½ à 3¼c Blanc, 3½ à 3¼c; granulé, 4½ à 4¼; granulé allemand, 3½ à 3¼; Extra ground, 5½ à 6c; Cut Loaf, 5½ à 5¼c.

Vermicelle : français et pâtes françaises, de 9½ à 10c.

Vermicelle de Québec : Boîte, 5¼c lb; Quart, 5c lb.

Riz, \$3.25 à \$3.35; Pot Barley, \$4.00 à \$4.30.



QU'EST-CE QUE CELA ?

